

NI PENICAUD, NI SFR NE NOUS FERONT TAIRE !

Le 6 avril 2019

Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, a finalement autorisé le 21 mars dernier le licenciement d'Antony, notre représentant de section syndicale à SFR Distribution, une décision que la direction s'est empressée d'exécuter en dépit du fait que ce dernier soit victime d'un accident du travail.

Pour fonder sa décision, la Ministre, en dépit des interventions de plusieurs syndicats et d'élu-es politiques, a considéré qu'il ne respecterait pas ses horaires de travail là où c'est pourtant son employeur qui ne respecte pas ni son temps de travail hebdomadaire, ni ses propres règles en matière de jours de repos consécutifs !

Antony, actuellement en préavis, ne fera donc plus partie de l'entreprise dans deux mois mais nous avons saisi le Tribunal Administratif en référé pour faire suspendre cette décision inique qui a déjà fait l'objet d'un article dans Médiapart, abondamment partagé.

Alors qu'un de nos autres candidats aux dernières élections professionnelles est à son tour l'objet d'une demande de licenciement auprès de l'inspection du travail, nous avons aussi décidé de saisir la justice aux fins de les faire annuler. En effet, nous considérons que notre résultat est tronqué de par la violation persistante du droit syndical et les attaques incessantes dont notre section syndicale et ses membres font l'objet.

Madame Da Silva, la DRH de l'entreprise, doit le savoir : elle a pris la responsabilité de déclencher un conflit inédit sur l'enseigne, conflit que nous assumerons jusqu'au bout !